



PROCÈS VERBAL DU CONSEIL D'ÉCOLE DU JEUDI 15 NOVEMBRE 2022

Membres présents :

Mesdames Bègue, Allain, Merlin, Favre, Clerambault, Darrier, Vankenhove, représentantes des parents d'élèves,

Mesdames Abrégal, Pascal, Garbolino, Longin, Gavrilova, Bouchet, Ruffino, Asdrubal, enseignantes,

Messieurs Bernard, Sérézac, Fuscien enseignants,

Monsieur Aubry, directeur.

Madame Pol, conseillère municipale

Membres excusés :

Monsieur Billebault, Inspecteur de l'Éducation Nationale,

Mesdames Jusserand, Rhimini, Kermoal, enseignantes

Secrétaire de séance : M. Fuscien

Ordre du jour :

- approbation du précédent procès-verbal
- vote du règlement intérieur du conseil d'école
- vote du règlement intérieur de l'école et présentation des différents protocoles annexés
- bilan de rentrée
- avenant du projet d'école
- sécurité, travaux et équipements
- questions diverses.

1. Approbation du précédent procès-verbal par l'ensemble des membres du conseil d'école

2. Règlement intérieur du conseil d'école

Le document est adopté à l'unanimité par les membres présents.

3. Règlement intérieur de l'école :

Le règlement intérieur est rédigé à partir du règlement type des écoles maternelles et élémentaires publiques du Cher. Le règlement intérieur est envoyé par mail aux parents qui remplissent un coupon attestant en avoir pris connaissance.

Le règlement et ses trois annexes (charte de la laïcité, charte internet, la charte du programme de lutte contre le harcèlement à l'école,) sont adoptés à l'unanimité par les membres présents.

La Charte d'internet est signée par chaque enseignant en début d'année scolaire.

En ce qui concerne **la Charte de la laïcité**, l'école Barbès est associée à la journée pour la Laïcité qui a lieu le 9 décembre.

L'école Barbès a signé **la charte du programme pHARe** qui permet un renforcement des moyens pour prévenir le harcèlement dans les écoles. Il s'agit de former une communauté protectrice de professionnels et de personnels pour les élèves, d'intervenir efficacement sur les situations de harcèlement.

10 heures d'apprentissages par an, du CP à la CM2, seront consacrées à la **prévention du harcèlement et au développement de compétences psychosociales des élèves.**

4. Bilan de rentrée scolaire

Avec la fusion l'école Barbès compte, désormais, 11 classes et 249 élèves.

20 PS/ 24 PS-MS/ 22 MS-GS/ 24 GS

21 CP/ 21 CP-CE1 / 24 CE1 / 23 CE2 / 23 CE2-CM1 / 24 CM1-CM2 / 23 CM2

Les collègues qui ont rejoint l'équipe :

Mesdames Asdrubal (CP-CE1), Rhimini (CE2-CM1), Kermoal (complément d'enseignement de Mme Ruffino dans la classe de CP)

Monsieur Sérézac (complément d'enseignement de M. Fuscien en classe de CE1),

Madame Garbolino et Monsieur Bernard (en classe de MS-GS),

Mesdames Paré et Renault, AESH présentes dans trois classes aux côtés d'enfants en situation de handicap.

Élections des représentant.e.s de parents d'élèves :

Cette année les votes ont été entièrement réalisés par correspondance.

La participation a été de 44,90 % soit un taux moins élevé que l'année dernière (49,47 %).

Les élèves ont élu leurs délégué.e.s. Ces derniers participeront à au moins un conseil des enfants présidé par M.Aubry. Plusieurs projets alimenteront les débats pour améliorer la vie de l'école et notamment un projet d'aménagement de jardin pédagogique.

La coopérative scolaire

A ce jour, la coopérative compte 7169 euros. L'équipe enseignante remercie particulièrement l'Amicale de l'école Barbès pour la remise d'un chèque de 1400 euros.

La coopérative scolaire permet :



- **de financer des actions éducatives et pédagogiques** (sorties scolaires, spectacles ...)
- **d'acheter du matériel et des équipements qui permettent de faciliter l'enseignement** (matériel pour l'atelier cuisine, travaux manuels, albums ...)
- **d'améliorer le cadre de la vie scolaire** (vélos, matériel de sport ...)

Contrairement à l'an passé (à l'élémentaire), une cotisation libre des parents a été proposée.

5. Projets d'actions au service des apprentissages

- Toutes classes de l'élémentaire participent **au projet Fresque**. Ce projet, retenu par la mairie dans le cadre du dispositif aux arts les enfants, est financé par la municipalité à hauteur de 2500 €. Les classes bénéficient, pour la réalisation de la Fresque, de l'intervention de l'artiste Berruyère Lydie Baron. Mme Bouchet assure la coordination de ce projet artistique axé sur les œuvres de Berthe Morisot. L'inauguration de la fresque, qui sera accrochée sur la façade la salle polyvalente, aura lieu le vendredi 9 décembre à 15h30.
- Madame Longin a renouvelé son projet de voyage en Normandie avec une classe de Levet. Le financement du projet se fait avec une participation de la coopérative mais également des parents. Afin de réduire les frais pour les familles, la classe de CM2 met en place plusieurs actions tout au long de l'année (Ventes de chocolat, de crêpes, tombola).
- L'école renouvelle son label Ecole en poésie. Les CM2 rencontreront l'autrice Lison Leroy en janvier, participeront au printemps des poètes en mars et produiront un poème avec la participation du CDAD37 en mai.
- La coopérative finance entièrement la participation de 9 classes (les 4 classes de la maternelle, CP, CE2, CE2-CM1, CM1-CM2, CM2) à École et Cinéma. Ce dispositif permet aux classes de visionner 3 films dans l'année, adaptés aux deux cycles.
- La classe de CE2 a pu assister à la présentation des différents instruments au conservatoire en début d'année.
- Les classes de maternelle, CP et CP-CE1 ont participé à la semaine du goût.

- Les classes de CP et CE2 participeront au projet Cher-Lurelu, destiné à promouvoir la lecture.
- Le classe de CE1 est inscrite au prix littéraire Jeunesse et Antiquité.
- Les classes de CE2-CM1, CM1-CM2 et CM2 participeront aux Choralades le 6 juin 2022 de 20h30 à 23h00. Trois spectacles aux thèmes différents y seront présentés. 430 élèves de quatre écoles de Bourges se produiront à la maison de la culture sur 2 jours. Une prévente des billets se fera à l'école sachant qu'il sera également possible d'en acheter sur place.
Les classes de Barbès chanteront avec ceux de l'école Jules Ferry. Le thème retenu est **la liberté**.
Stéphanie Leclerc, intervenante en musique, réalise des séances avec les classes. La première répétition avec les élèves de l'école Jules Ferry se tiendra le 13 décembre à l'auditorium.
- Pour ce qui est des interventions en EPS, la répartition des classes selon les différents dispositifs est la suivante :
 - GS : patinoire
 - CP : natation,
 - CP-CE1 : gymnastique
 - CE1: natation
 - CE2 : natation, tennis
 - CE2-CM1 : natation
 - CM1-CM2 : tennis, hand-ball, step
 - CM2 : gymnastique, hand-ball, step

Des remerciements sont adressés aux parents et aux élèves de l'école Barbès pour leur présence à la commémoration de la Libération de Bourges ainsi que pour le 11 Novembre.

6. Les axes du Projet d'école 2019-2023

Le projet d'école comporte quatre axes prioritaires :

- Améliorer les résultats des élèves
- Répondre à la difficulté scolaire et aux besoins particuliers
- Assurer les parcours citoyens, culturels, artistiques et sportifs
- Conforter une école bienveillante et exigeante

Evaluations nationales CP et CE1 :

Les évaluations nationales permettent de repérer les élèves en difficultés en français et en mathématiques mais les résultats doivent être corrélés aux observations faites en continue dans la classe.

L'équipe enseignante constate tout de même que certains élèves sont plus fragiles dans les deux domaines, ils doivent donc être accompagnés au cours du cycle 2.

Des aménagements afin de tenir compte de l'hétérogénéité des élèves sont mis en place par les enseignants.

Ce sont là des analyses prises en compte dans le cadre du Projet d'école, elles sont également abordées avec l'école maternelle.

Les élèves bénéficient également des aides du RASED (psychologue scolaire et Maître E), des APC ainsi que de stages de réussite pour les deux cycles. Le Maître E vient deux demi-journées par semaine et prend déjà en charge des élèves.

Axe 1 du projet d'école : Améliorer les résultats des élèves

Il s'agit ici de

- Améliorer les compétences en résolution de problèmes
- Favoriser l'acquisition des compétences de scripteur (contrat de copie pour progresser)
- Maîtriser l'environnement informatique ; les règles d'usage et développer l'esprit critique (contribuer aux blogs de classe pour valoriser les compétences rédactionnelles).
- Améliorer la qualité des productions écrites (démarche séquentielle de rédaction)
- Organiser un parcours garantissant l'acquisition des compétences fondamentales de la lecture (œuvres complètes disponible à l'école)

Axe 2 : Répondre à la difficulté scolaire et aux besoins particuliers

L'équipe enseignante travaille pour un enrichissement des connaissances lexicales au service d'une meilleure compréhension / production. Elle utilise des outils pour apprendre à apprendre et expliciter les démarches mentales.

La mise à jour du matériel informatique (applications, logiciels éducatifs) est importante pour la mise en place d'une différenciation pédagogique.

Il est important d'améliorer la qualité des productions écrites.

Axe 3 : Assurer les parcours citoyens, culturels, artistiques et sportifs

Il s'agit là de favoriser un égal accès de tous les élèves à l'art et à la culture (travail avec l'Artothèque pour une Ecole-Musée) ainsi que de construire le parcours culturel et artistique de chacun.

La réalisation de la fresque sur la façade de salle polyvalente participe à assurer le parcours artistique et culturel.

Axe 4 : Conforter une école bienveillante et exigeante

L'école valorise le travail des élèves dans toutes les disciplines lors d'expositions et de rencontres ouvertes aux familles.

Il s'agit également de travailler en lien étroit avec la maternelle afin d'éviter la rupture liée au passage de GS au CP, ceci pour permettre à tous les élèves de réussir.

L'axe 4 s'attache également à développer l'esprit citoyen par la découverte et la compréhension de l'environnement, conforter la citoyenneté, favoriser l'ouverture culturelle et communiquer dans une langue étrangère. Enfin, il s'agira également de développer une culture commune à travers les jeux traditionnels et coopératifs.

L'équipe enseignante tient à préciser qu'un avenant au projet d'école a été réalisé. Il concerne la lutte contre les stéréotypes, touchant particulièrement les jeux de cour.

7. Sécurité, travaux et équipements

Sécurité

Un exercice réglementaire d'évacuation en cas d'incendie a été réalisé le 12/09/22. Si le fonctionnement des portes coupe-feu a été constaté, l'alarme n'a pas retenti à la maternelle. Les services de la mairie ont réglé le problème. Un nouvel exercice aura lieu prochainement.

Un exercice PPMS Attentat-intrusion a été organisé le 17/10/22.

M. Aubry précise que la corne de brume n'est pas un système qui fonctionne. Toutes les classes ne l'entendent pas selon l'endroit où elles se trouvent. Un dysfonctionnement qui est rappelé chaque année à la mairie de Bourges. M. AUBRY a, cette année, doublé l'alarme d'un SMS que tous les enseignants ont reçu.

L'exercice PPMS Risques majeurs sera réalisé le 20/11/22

Plan de continuité pédagogique

La continuité pédagogique pourra se faire :

- Par mail : Chaque classe dispose d'une adresse mail.
- Les classes de maternelle utilise la plateforme Klassly
- La classe de CM1-CM2 utilise L'ENT PrimOT
- Remise de documents pédagogiques en main propre ou par la poste
- Informations de direction par mail, sur le blog de l'école, via un ENT

Bien entendu, les contenus pédagogiques / rythme de travail se feront en fonction du niveau des classes.

Travaux et équipement

Les plus :

L'équipe enseignante remercie la Mairie pour la dotation, comme l'an passé, de crédits exceptionnels pour le renouvellement des manuels scolaires.

Les moins

Des trous se forment dans la cour là où d'anciennes souches ont été recouvertes de goudron. L'un d'eux se trouve au milieu de la piste cyclable et la mairie prévoit d'y planter un arbre.

Il serait nécessaire de tailler les arbres, le figuier en particulier dont la présence des fruits en décomposition au sol est accidentogène.

Les locaux manquent d'isolation et l'absence de rideaux occultants est problématique pour l'utilisation des vidéoprojecteurs.

Les huisseries très abimées auraient besoin d'être changées.

Les classes auraient également besoin de blocs prises fixes.

Le portail séparant la maternelle de l'élémentaire très rouillé aurait besoin d'être repeint.

La porte d'accès au jardin par le préau est très abimée. Une dépose et une rénovation seraient nécessaires.

Le réseau de canalisation dans l'allée permettant d'accéder au jardin par le portail de la cantine est à refaire.

Les tuyaux en PVC sont cuits et cassés. Les eaux savonneuses de la maternelle se déversent dans la nature.

8. Questions des parents d'élèves à l'équipe pédagogique

Est-ce qu'un programme prévisionnel des sorties scolaires existe ? Plusieurs parents seraient intéressés pour accompagner lors de ces sorties mais faute d'anticipation, ils ne peuvent poser un congé pour se rendre disponible. Comment les parents accompagnateurs sont-ils sélectionnés ?

Il y a pas de planning de sorties, à l'exception des séances de sport et de sorties culturelles (école et cinéma).

Chaque enseignant.e est amené.e à solliciter des parents accompagnateurs. Le choix des parents est à la discrétion des enseignant.e.s étant entendu que la priorité, lors d'une sortie, est la sécurité.

Un service civique est-il prévu cette année ?

Aucun service civique n'a encore été recruté. Les candidats sont peu nombreux. Les entretiens n'ont, jusqu'à présent, pas abouti.

Il y a eu des poux dans les classes de maternelle, et nous avons été prévenus par les enseignants. Pour traiter efficacement à la maison, il nous est conseillé à la pharmacie de traiter l'environnement ; Y'a-t-il dans les classes un traitement spécifique lors du nettoyage du soir ?

Il n'y a pas de traitement spécifique.

Comment le directeur M. AUBRY s'organise-t-il entre la gestion de la maternelle et du primaire ? L'affichage des informations devient-il commun ? Le panneau d'affichage dans le couloir d'entrée de la maternelle est-il toujours utilisé et actualisé ?

Est-il possible d'avoir un relais du Directeur présent dans l'école au quotidien ? En cas d'urgence, est-il possible de contacter le directeur directement ?

M. Aubry assure la gestion de l'école dans son entièreté. Le bon fonctionnement de l'école repose sur une équipe de qualité. En cas d'absence, l'intérim de direction est assuré par Mme Abrégat à la maternelle et Mmes Bouchet et Longin à l'élémentaire. M. Aubry est joignable à tout moment par l'équipe et assure à distance ses fonctions de directeur.

Les différents panneaux d'affichage seront actualisés.

Est-il possible d'envisager des casques pour les vélos et trottinettes en maternelle pour prévenir les risques de chute ?

Les enseignant.e.s de maternelle n'envisagent pas de faire porter des casques pour des raisons pratiques. La surveillance est assurée et les règles de sécurité sont rappelées régulièrement aux élèves.

Peut-on envisager de disposer de coordonnées pour joindre les enseignants en cas de besoin ?

Jusqu'à présent il existe encore deux lignes pour l'école. A la maternelle, les Atsem répondent dans la mesure du possible, car elles travaillent en classe. A l'élémentaire, un répondeur est présent et les messages sont régulièrement consultés.

M. Aubry déconseille vivement aux enseignant.e.s de fournir aux parents leur numéro de portable personnel. Certains parents ne respectant pas la déconnexion.

Lors de la réunion de rentrée, il a été évoqué un numéro unique pour prévenir l'école en cas d'absence de nos enfants. Nous n'avons reçu aucune communication à ce sujet. Ce numéro est-il d'actualité ou gardons-nous les anciens numéros ?

La mairie envisage de supprimer la ligne fixe de la maternelle. Un téléphone portable viendra en remplacement.

École et cinéma : peut-on connaître le nom des films avant les séances ?

Afin de maintenir la magie d'école et cinéma, les enseignant.e.s ne souhaitent pas dévoiler le nom du film avant la séance.

9. Questions des parents d'élèves adressées à la mairie et à l'accueil

Réponses de Mme Pol.

Serait-il possible de parler ou reparler de l'éclairage inexistant et de l'état catastrophique du petit chemin qui mène à l'accueil ? Cela est dangereux et peu sécurisant.

Je transmets à Madame Madrolles pour vous indiquer sa propre réponse prochainement. Je note que j'avais déjà transmis ce problème du chemin de l'accueil et de son éclairage à la suite du conseil d'école du 24 mars 2022.

Peut-on évoquer l'état de vétusté avancé des locaux de l'accueil périscolaire ? Effectivement, nous avons constaté avec les parents présents lors de la réunion, des locaux délabrés (fenêtres simple vitrage qui ne ferment pas, trou dans le mur... La Mairie est-elle au courant ? Des travaux sont-ils envisagés ?

Le chauffage est-il actif dans tous les locaux ? La température est-elle convenable ?

La mairie s'est lancée dans un vaste projet de rénovation des écoles. Le nom des écoles concernées sera dévoilé prochainement.

Le chauffage a été mis en route le 7 novembre.

Les enseignants précisent que la température dans les classes est correcte.

La cantine scolaire : les prix ont augmenté de manière importante pour certains parents, comment l'information a été diffusée ? Les menus affichés ne sont pas toujours respectés, pourquoi (des plats plus basiques remplacent régulièrement ceux qui sont affichés) ?

Concernant la restauration scolaire il s'agit d'un problème de conjoncture. Les tarifs ont augmenté de 2% mettant le prix du repas entre 1,28 et 4,47 € pour les familles résidant à Bourges. La conjoncture inflationniste complique la situation. A titre totalement personnel je pense qu'il est important que les parents réalisent qu'une recherche permanente de l'amélioration de la qualité des repas ne peut se faire à coût constant et que par ailleurs ce tarif inclut deux heures de prise en charge de leurs enfants par des personnes compétentes. Ces tarifs ne sont pas le coût réel du service très largement subventionné par la Ville.

Le procès-verbal du conseil d'école sera déposé sur le blog de l'école, affiché dans les couloirs de l'école et sur le panneau extérieur.

REMERCIEMENTS

Transmis à :

Monsieur Billebault, Inspecteur de l'Éducation Nationale,

Madame Pol, conseillère municipale

Mesdames et Messieurs les Représentants des Parents d'élèves,

Mesdames et Messieurs les Enseignants.

Fait à Bourges, le 25 novembre 2022

Prise de notes: M. Fuscien

Le président du conseil et rédacteur du PV, M. Aubry